



SAINT-CYR-L'ÉCOLE<sup>1</sup>  
(YVELINES)

DECISION DU MAIRE N° 2023/03/64 PRISE EN VERTU DE  
LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MAI 2020

Direction de la Petite Enfance  
EC/VA

**OBJET** : Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour enfants intitulé « Danses autour du monde » prévu le 2 juin 2023 au Parc de la Plaine de Jeux, destiné aux enfants fréquentant les différentes structures de la Petite Enfance.

Le Maire de Saint-Cyr-l'École.

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'article R. 2122-3 (1°) du Code de la Commande Publique.

Vu la délibération n° 2020/05/8 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie de ses propres attributions et en cas d'empêchement de Madame le Maire, à Monsieur Yves JOURDAN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Considérant que la commune souhaite organiser un spectacle intitulé « Danses autour du monde » prévu le 2 juin 2023 avec une représentation à 10h au Parc de la Plaine de Jeux (ou à la Salle des Fêtes de la Maison des Associations, en cas de mauvais temps), à destination des enfants accueillis dans les différentes structures de la Petite Enfance et que ne disposant pas des compétences nécessaires à cet effet, il y a lieu de recourir à un prestataire spécialisé pour ce type d'activités.

Considérant que le projet de contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle pour enfants intitulé « Danses autour du monde » proposé par l'Association « Dans les bacs... à sable » répond aux besoins de la commune.

**DECIDE :**

**Article 1** : Un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « Danses autour du monde » sera conclu avec l'Association « Dans les bacs... à sable » sise 22, rue Blanchard – 92260 FONTENAY-AUX-ROSES, en vue d'en assurer une représentation le 2 juin 2023 à 10h au Parc de la Plaine de Jeux (ou à la Salle des Fêtes de la Maison des Associations, en cas de mauvais temps), à destination des enfants fréquentant la crèche collective « Les P'tits Pilotes », la micro-crèche « Les Elfes », le Multi-Accueil « Les Farfadets », le Multi-Accueil « Les Libellules », le Relais Petite Enfance et la Crèche Familiale.

**Article 2** : En contrepartie de cette représentation, la commune versera à l'Association « Dans les bacs... à sable » la somme de 738,50 € TTC (TVA à 5,5 %).

**Article 3** : Les crédits afférents seront inscrits au budget de l'exercice 2023, au chapitre 011, article 6188.

**Article 4** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le 24 MARS 2023

Certifié exécutoire  
par publication en ligne le : 24 MARS 2023  
et  
par transmission  
en Préfecture des Yvelines le : 24 MARS 2023



Sonia BRAU  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Signé électroniquement par  
Sonia BRAU  
  
Le 24 mars 2023

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour enfants intitulé DANSES AUTOUR DU MONDE prévu le 2 juin 2023 au Parc de la Plaine de Jeux, destiné aux enfants fréquentant les différentes structures de la Petite Enfance.

---

**Date de transmission de l'acte :** 24/03/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 24/03/2023

---

**Numéro de l'acte :** 2023-03-64 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 078-217805456-20230324-2023-03-64-AU

---

**Date de décision :** 24/03/2023

**Acte transmis par :** Jean Paul BOIRE

---

**Nature de l'acte :** Autres

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.4. Autres types de contrats